

## **Message**

Bonjour.

Je trouve absolument SCANDALEUX que la municipalité ait autorisé une dérogation de hauteur à Allied - et pour une durée de 10 ans ! 10 ans !- pour la construction de 1 000 000 de pi<sup>2</sup> sans qu'aucune garantie qu'une partie de cette énorme surface sera consacrée à des logements d'habitation, locatifs ou à vendre.

Par ailleurs, il est de notoriété publique que

1° - le bâtiment de bureaux Mach situé au 1720 rue du Canal est vide et attend des locataire depuis environ 3 ans

2° - Que les bureaux du Nordelec sont actuellement très peu occupés, et qu'en tout état de cause, on peut se demander quelle sera la proportion de renouvellement de baux des sociétés actuellement présentes.

OUI, la municipalité est coupable de ne pas mieux prendre en compte les intérêts de ses citoyens (et électeurs, en passant!)

Merci à l'OCPM de rétorquer ce projet qui n'est actuellement qu'un triste brouillon

Cordialement

JM Carpe